

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE
8, rue du Chanoine Ploton
CS 50 541
42 007 SAINT-ETIENNE CEDEX 01

B - Identification du titulaire du marché public

NS PRO,
40 rue de Bruxelles,
69100 Villeurbanne
SIRET : 884864539 00017
Téléphone : 06.34.99.39.13

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

2023S0004 - Nettoyage des locaux du centre départemental d'incendie et de secours de la Loire

■ Date de la notification du marché public : 20/07/2023

■ Durée d'exécution du marché public : Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois reconductibles 3 fois à compter du 1 septembre 2023. La durée maximale du marché ne peut excéder 4 ans.

■ Montant HT initial du marché public (montant annuel) : 73 572,79 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant modifie la fréquence de lavage des vitres et des châssis du CDIS, du CTMD et du plateau technique.

Il est proposé de réduire le nombre de passage de moitié soit deux fois par an (semestriels) au lieu de quatre fois par an (trimestriels).

A ce titre sont modifiés :

- l'article 2.10 du CCTP « Définition des opérations de nettoyage des vitres ». Les mentions « 1 fois par trimestre sont remplacées par « 1 fois par semestre ».

- l'article 1 du devis quantitatif estimatif (DQE) « prestations périodiques », page 4. La mention « prestations trimestrielles » dans le tableau « Prestations trimestrielles – CDIS / CTMD / Plateau technique » est remplacée par « prestations semestrielles ».

- l'article 1 du devis quantitatif estimatif (DQE) « prestations périodiques », page 5, est modifié comme il suit :

| | TOTAL MENSUEL | TOTAL ANNUEL |
|--|-----------------|--------------------|
| MONTANT TOTAL HT Prestations périodiques | 5 789.07 | 69 468.84 € |
| TVA | 1 157.81 | 13 893.77 € |
| MONTANT TOTAL TTC Prestations périodiques | 6 946.88 | 83 362.61 € |
| Nombre d'heures mensuelles d'oeuvrant(e)s | 320.39 | 3 844.68 |

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

La présente modification entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2024.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI,

Suite au 1er avenant, le montant global du marché est porté à 69 468.84 euros HT (83 362.61 euros TTC), soit une diminution de 4 104 euros HT (4 924.80 euros TTC) représentant -5,6 %.

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public)